

BDO AQUITAINE
Société par actions simplifiée
au capital de 259 000 euros
Siège social : 6-8 AVENUE DES SATELLITES - PARC SEXTANT
33185 LE HAILLAN
463 200 725 RCS BORDEAUX

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 08 SEPTEMBRE 2025**

[...]

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Nomination d'une nouvelle Présidente en remplacement de la Présidente démissionnaire

Prenant acte de la démission de la société **BDO FRANCE** de son mandat de Présidente à compter de ce jour et sans indemnité, l'Assemblée Générale décide de supprimer son préavis de 3 mois prévu à l'article 14.1 des statuts de la Société.

Corrélativement et en remplacement, elle nomme en qualité de nouvelle Présidente, **sans limitation de durée et à compter de ce jour :**

La société MARANAR CONSEIL ET EXPERTISE
Société à responsabilité limitée au capital de 100,00 euros
43-47, avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS
immatriculée au RCS PARIS
sous le numéro 828 684 340,

représentée par son gérant, **Monsieur Arnaud NAUDAN,**

Conformément aux dispositions des statuts, la Présidente assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera celle-ci à l'égard des tiers.

Elle est investie, à ce titre, dans les limites légales des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Monsieur Arnaud NAUDAN, au nom de la société MARANAR CONSEIL ET EXPERTISE qu'il représente, accepte les fonctions de Présidente et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au **Cabinet BDO AVOCATS ATLANTIQUE,** Société d'Avocats Interbarreaux, sise 4 Rue Manuel - 85000 LA ROCHE SUR YON, avec faculté de subdéléguer à la société **LVPRO - LEGALVISION,** SAS au capital de 51 454,80

euros, domiciliée 15, rue de Milan - 75009 PARIS et ses mandataires, pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifiée conforme
Monsieur Christophe COUFFITTE
Directeur Général

DocuSigned by:
 **CHRISTOPHE COUFFITTE**
F5E890A5CA4942A...